

QUITTANCE DE SOUMISSION

À l'attention de : MANITO MÉDIA INC., 93, chemin St Anne, bureau 100, Winnipeg (MB) R2M 2Y8.

Objet : Matériaux soumis à MANITO MÉDIA INC., relativement à une proposition actuellement intitulée ou désignée sous le nom de « _____ » (ci-après collectivement, le « **Matériel soumis** »), lequel, aux fins de la présente quittance de soumission (la présente « **Quittance** »), comprend tout le matériel d'accompagnement, y compris, sans s'y limiter, le matériel écrit et/ou les enregistrements.

Description du Matériel soumis : _____

En signant et en retournant une copie de la présente Quittance, en contrepartie de l'acceptation par MANITO MÉDIA INC. de recevoir le Matériel soumis, et pour toute autre contrepartie valable et suffisante, dont la réception et le caractère suffisant sont par la présente reconnues, je déclare, garantis, reconnais et accepte par la présente ce qui suit :

1. Le Matériel soumis est novateur et original et je détiens exclusivement, ou je suis le signataire autorisé du ou des propriétaires exclusifs de, tous les droits sur le Matériel soumis, y compris, sans s'y limiter, les droits d'auteur et tous les droits sous-jacents sur l'histoire, le concept et les personnages inclus dans le Matériel soumis. L'étude du Matériel soumis par MANITO MÉDIA INC. et toutes les négociations entre nous concernant le Matériel soumis ne seront pas réputés constituer une admission par MANITO MÉDIA INC. du caractère novateur ou original du Matériel soumis.
2. Le Matériel soumis n'enfreint ni ne viole les droits de propriété intellectuelle ou les droits à la vie privée de quelque personne que ce soit, et ne constitue pas de la diffamation à l'encontre de quelque personne que ce soit, ni ne viole les droits de *common law* ou tout autre droit de quelque personne que ce soit.
3. D'autres personnes, y compris, sans s'y limiter, des employés de MANITO MÉDIA INC. peuvent avoir soumis à MANITO MÉDIA INC. ou rendu public du matériel qui est similaire au Matériel soumis (le « **Matériel similaire** ») que j'ai soumis. MANITO MÉDIA INC. aura le droit inconditionnel d'utiliser le Matériel similaire et cette utilisation ne créera aucune obligation de quelque nature que ce soit envers moi en ce qui concerne le Matériel soumis, et je n'aurai droit à aucune forme de rémunération en lien avec ladite utilisation et je donne par les présentes quittance de toute réclamation, demande, perte, responsabilité et/ou cause d'action de quelque nature que ce soit que moi, ou le ou les propriétaires du Matériel soumis, pourrions avoir maintenant ou à l'avenir à l'encontre de MANITO MÉDIA INC. pour toute utilisation ou recours au Matériel similaire par MANITO MÉDIA INC.
4. MANITO MÉDIA INC. ne m'a fait aucune promesse ni ne m'a donné aucune garantie concernant le Matériel soumis, autre que celles figurant dans la présente Quittance, et n'a aucune obligation d'utiliser le Matériel soumis de quelque manière que ce soit. Il n'y a aucune entente, écrite ou verbale, expresse ou implicite, entre moi et MANITO MÉDIA INC. concernant le Matériel soumis, autre que la présente Quittance.
5. Je conviens de tenir quitte et indemne MANITO MÉDIA INC. de toutes réclamations, pertes ou responsabilités (y compris les honoraires raisonnables d'avocat) formulés à l'encontre de MANITO MÉDIA INC. ou subies par MANITO MÉDIA INC. en tout temps relativement au Matériel soumis, ou qui découlent ou sont reliées au Matériel soumis, ou de toute violation par moi-même des termes et conditions de la présente Quittance ou des déclarations et garanties consenties à la présente, y compris en ce qui concerne la propriété et tous les droits relatifs au Matériel soumis.

6. Je conviens de conserver une copie originale du Matériel soumis que je sou mets à MANITO MÉDIA INC., et je libère et décharge entièrement MANITO MÉDIA INC. de toute responsabilité liée à toute perte ou à tout dommage au Matériel soumis.
7. Rien dans les présentes n'oblige MANITO MÉDIA INC. à évaluer ou à examiner le Matériel soumis.
8. MANITO MÉDIA INC., telle que mentionnée à la présente, est réputée comprendre toutes les sociétés mères, sociétés affiliées et sociétés liées de MANITO MÉDIA INC. ainsi que leurs employés, administrateurs, dirigeants, actionnaires, mandataires et sous-traitants.
9. La présente Quittance constitue l'intégralité de l'entente entre moi-même et MANITO MÉDIA INC. et ne peut être cédée, modifiée, altérée ou faire l'objet d'une renonciation de quelque manière que ce soit, sauf disposition contraire stipulée par convention écrite signée par moi-même et un signataire autorisé de MANITO MÉDIA INC. La nullité de quelconque disposition de la présente Quittance n'affectera pas la validité des autres dispositions, lesquelles seront réputées rester pleinement en vigueur et avoir plein effet. Ma signature sera également réputée confirmer l'accord de toute autre entité ou personne pour laquelle je suis autorisé à signer et qui a un intérêt direct ou indirect, y compris tout droit de propriété, dans le Matériel soumis. La présente Quittance, ainsi que tous les droits et obligations qui en découlent, lient et bénéficient aux parties à la présente ainsi qu'à leurs héritiers, exécuteurs testamentaires, administrateurs, représentants personnels, successeurs, titulaires de licence et cessionnaires autorisés respectifs, selon le cas.

ACCEPTÉE ET CONSENTIE PAR :

Signature : _____

Date : _____, 20 ____

Nom en caractères

d'imprimerie : _____

Adresse : _____

En signant ci-dessous, MANITO MÉDIA INC. convient par les présentes de garder confidentielle la partie du Matériel soumis, y compris tout scénario inclus avec celui-ci, qui est légalement protégeable par le propriétaire du Matériel soumis, à condition que, pour plus de certitude : (i) rien dans les présentes n'exigera que MANITO MÉDIA INC. garde confidentiel tout Matériel similaire, même si celui-ci peut être substantiellement similaire de quelque manière que ce soit au Matériel soumis ; et (ii) cette obligation de confidentialité ne s'appliquera à aucune partie du Matériel soumis qui constitue des faits historiques, qui relève du domaine public ou qui est autrement accessible au public.

MANITO MÉDIA INC.

Par : _____
Patrick Clément, Président